

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Qu'est-ce qu'un projet d'établissement ?

« Le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires {...} pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du P.O. »

Décret « Missions » Art.67 du 24 juillet 1997

L'école définit ses objectifs en tenant compte :

- Des élèves inscrits dans l'établissement, de leurs caractéristiques tant culturelles que sociales, de leurs besoins et de leurs ressources dans les processus d'acquisition des compétences et savoirs ;
- Des aspirations des élèves et de leurs parents en matière de projet de vie professionnelle et de la poursuite des études ;
- Des décrets (Déclaration du 8 mai 1963, Décret « Missions » de 1997, Décret neutralité de 1994, décret du 17 décembre 2003...) ;
- Le projet du Pacte d'Excellence ;
- De l'environnement social, culturel et économique de l'école ;
- De l'environnement naturel, du quartier, de la ville, du village dans lequel l'école est implantée ;
- De l'évolution sociétale.

En tant qu'établissement d'enseignement secondaire ordinaire, le projet d'établissement fixe les choix pédagogiques et les actions prioritaires mises en œuvre pour favoriser l'intégration des élèves et les besoins spécifiques de l'école. Le projet d'établissement est soumis à consultation du comité de concertation de base pour les établissements d'enseignement organisés par la Communauté française.

Ce projet unit les familles, les élèves et l'école durant toute la scolarité des étudiants au sein de l'établissement. En inscrivant leur enfant dans l'école, les parents en acceptent les choix pédagogiques et les actions concrètes tels que définis dans son projet.

Les objectifs généraux de l'école secondaire

Le P.O. de l'Institut Emile Gryzon et du CEFA dispense son enseignement basé sur des objectifs généraux relevant de la Communauté française :

- Vivre la démocratie au quotidien ;
- Constituer de véritables équipes éducatives ;
- Ouvrir l'école aux parents et à d'autres partenaires ;
- Créer un contexte d'apprentissage favorable ;
- Conduire chacun des élèves aux savoirs et aux compétences attendues ;
- Organiser des bilans ;
- Préparer aux choix professionnels en dépassant les limites sociales et culturelles.

Aujourd'hui, l'école est devenue médiatrice en prenant tous les élèves et en leur permettant d'être épanouis ce qui leur permettra de s'insérer dans la société (lire, écrire, calculer, être curieux...).

Les intentions de notre école

Notre école illustre l'importance d'un travail collaboratif entre la théorie et la pratique. Notre objectif est de trouver le parfait équilibre entre l'éducation « théorique » et l'éducation « pratique » en plaçant l'élève au centre du processus d'apprentissage afin de favoriser les apprentissages durables.

Notre but est de tendre vers une recherche collaborative et un questionnement personnel de l'élève où il devient un apprenant actif et l'enseignant un guide. Ainsi l'école encourage les méthodes de pédagogies actives et participatives pour que les élèves soient acteurs de leur apprentissage :

- Travailler avec des questions interdisciplinaires⁽¹⁾, pluridisciplinaires⁽²⁾ et transdisciplinaires⁽³⁾
- Développer les activités culturelles et artistiques ;
- Concevoir des classes participatives, solidaires, inversées... ;
- Développer notre pédagogie par projet ;
- Stimuler la réalisation de chefs d'œuvres ;
- Pratiquer la citoyenneté ; ...

Notre équipe pédagogique travaille sur :

- L'implication des élèves (ateliers créatifs, débats, exposés, propositions de menus...) ;
- Les moyens d'apprentissage (pédagogie active, méthodologie de travail, soutien scolaire et psychologique, soutien d'orientation, stages...) ;
- L'estime de soi (soutien, valorisation, commentaires positifs, écoute...) ;
- La stimulation (expérimentations, concours culinaires, concours d'écriture, compétitions sportives, master class, mise en situation...) ;
- La collégialité et la concertation des enseignants pour réaliser des projets trans/interdisciplinaires.

(1) Interdisciplinaire : dialogues et échanges entre les disciplines. Elle concerne le transfert des méthodes d'une discipline à l'autre.

(2) Pluridisciplinaire : concerne l'étude d'un objet d'une seule et même discipline par plusieurs disciplines à la fois. Chacun aborde l'objet selon sa discipline.

(3) Transdisciplinaire : travaille autour d'un objet qui n'appartient pas en propre à une discipline. Elle relie des disciplines, sans obligation, de manière à atteindre le même objectif à travers des activités très variées. (...) ce qui est à la fois entre les disciplines, à travers les disciplines et au-delà de toute discipline. Sa finalité est la compréhension du monde présent.

Nos valeurs et nos actions concrètes

1. Accueil et ambiance

Bien-être

Le bien-être de notre communauté scolaire est primordial pour une optimisation des conditions de vie, d'éducation et d'épanouissement de chacun au sein de l'établissement. C'est pourquoi la bienséance, l'écoute et le respect sont des valeurs centrales autour desquelles s'articuleront nos acteurs et leur apprentissage.

Pour des élèves motivés

Parce que tous les enfants tendent naturellement vers la découverte du monde, l'Institut travaille à nourrir leur motivation, à se dépasser et à découvrir leur potentiel. Parce que les sections que nous proposons intéressent nos élèves, il en va de notre devoir de leur offrir des cours et des activités qui les stimulent à chaque instant. Afin de dévoiler leurs talents, il est essentiel qu'ils aiment ce qu'ils font !

1er degré différencié

Un 1er degré différencié est organisé comportant une première et une deuxième année (1D et 2D) pour accueillir et encadrer les élèves n'ayant pas encore obtenu le Certificat d'Études de Base (CEB). L'objectif principal de ce 1er degré est de permettre aux élèves qui ne sont pas porteurs du CEB de l'acquérir.

Aménagements raisonnables

L'école s'engage à mettre en place des aménagements d'ordre matériel, pédagogique et/ou organisationnel afin d'accueillir un élève présentant des difficultés, en accord avec le concept de l'inclusion scolaire qui « vise à permettre à un élève à besoins spécifiques de poursuivre sa scolarité dans l'enseignement ordinaire ». Notons qu'il s'agit « d'une démarche d'accueil adaptée aux difficultés de l'élève et non à la création d'un milieu scolaire qui lui est spécifique ».

De ce fait, les troubles de l'apprentissage (mieux connus du grand public) sont de plus en plus diagnostiqués, ce qui nécessite des agencements spécifiques pour offrir aux élèves une chance équitable. Concrètement, l'école travaille sur des aménagements dits raisonnables tels que la présentation des cours et examens (taille et type de police d'écriture, espace dans le texte, types de questions, résumé imprimé du cours, temps de réponse aux interrogations...) ainsi que sur des logiciels sur tablettes pour faciliter et améliorer la compréhension de la matière et le confort de travail de l'élève.

Parce que nous avons conscience que chaque élève est unique, l'école cherche l'épanouissement pour chacun selon ses singularités sans préjugés, dans les codes de la bienséance et du respect d'autrui.

Intégration scolaire

L'intégration scolaire quant à elle concerne les étudiants de l'enseignement spécialisé souhaitant intégrer un établissement de l'enseignement secondaire ordinaire ou de formation par alternance. L'objectif de l'enseignement en intégration, en plus de répondre aux besoins particuliers de ces élèves, est de promouvoir leur formation au sein de l'établissement de leur choix en accord avec les parents, l'école de l'enseignement spécialisé et de l'enseignement ordinaire.

Le projet d'intégration dans l'enseignement ordinaire est un projet qui doit être propre à chaque élève. C'est pourquoi il existe quatre types d'intégration :

- L'intégration permanente totale : tous les cours toute l'année ;
- L'intégration permanente partielle : certains cours toute l'année ;
- L'intégration temporaire totale : tous les cours une partie de l'année ;
- L'intégration temporaire partielle : certains cours une partie de l'année.

Cette évolution de l'école permet une valorisation des différences qui représente également une éducation à la tolérance et à la solidarité pour tous.

2. Développer au maximum son potentiel

Projet individuel et collectif

L'école prend en compte l'avis, les besoins et les ambitions des élèves. Ces facteurs essentiels à la réussite scolaire permettent une cohérence de travail entre nos étudiants et leur établissement scolaire.

Au sein de notre école, le principe se traduit dans la construction d'un projet individuel de l'élève qui dans le cadre d'un décrochage scolaire au 1er degré se travaille avec le coordinateur DIAS (Dispositif interne d'accrochage scolaire ; pour l'IEG) ou un accompagnateur (pour le CEFA).

Le coordinateur DIAS (IEG) permet l'accompagnement individualisé des élèves et une réelle prévention du décrochage scolaire et de l'abandon précoce. L'objectif est, en accord avec les parents et en collaboration avec le CPMS, d'aider l'élève à renforcer voire restaurer sa confiance et son estime de soi en développant un projet personnel et un projet de formation. Ce plan personnalisé est travaillé pour et avec l'étudiant (cours, activités complémentaires, temps et démarches consacrés à l'orientation scolaire, à la construction d'un projet personnel, stages d'observations et d'initiations...).

L'accompagnateur (CEFA), quant à lui, soutient personnellement l'élève pendant son parcours. Il aide l'élève à choisir son orientation personnelle et à trouver un employeur pour son stage d'insertion professionnelle. Grâce à des entretiens réguliers avec l'élève et son employeur, l'accompagnateur veille au bon déroulement de sa formation.

Le projet collectif, quant à lui, se construit en prenant en compte l'avis et les ambitions de tous nos élèves ainsi que les ambitions que nos professeurs ont pour ceux-ci. Cette auto-analyse insufflé une vision différente de l'école et de l'éducation au sein de l'Institut. À partir de ce constat, nous effectuons une remise en question de notre travail et de notre cadre de travail. Tendons vers une correction des dysfonctionnements ou des incohérences de notre école, ce travail a pour objectif de susciter l'adhésion et l'implication de tous à notre projet d'établissement.

Fierté de leur travail et reconnaissance professionnelle

Au 3e degré, lors des stages, des qualifications, des E.A.C.(4), des salons et des concours, les élèves mettent en jeu leurs talents, leurs connaissances théoriques et leurs connaissances pratiques. Ils sont les ambassadeurs de notre école dans le monde extérieur et représentent l'avenir de ces sections.

(4) E.A.C. : les « Ensembles Articulés de Compétences » sont des outils d'évaluation qui concernent le 3e degré dans l'enseignement technique et professionnel.

Parce que nous travaillons à créer les meilleures conditions nécessaires à l'apprentissage pour nos élèves, en phase avec la vie actuelle, et que ces derniers sont poussés à offrir le meilleur d'eux-mêmes, nos diplômés jouissent de la réputation de l'école, à laquelle ils ont contribué, pour leur avenir professionnel.

3. Soutien scolaire

Dans un souci d'égalité des chances et de bien-être, l'école met en place un ensemble de systèmes de soutien scolaire pour tous les élèves afin de leur donner confiance en eux.

Objectifs à long terme :

- Aide aux devoirs au 1er degré : soutien académique encadré par des professeurs de l'école ;
- Tutorat au 2e et 3e degré : remise à niveaux à l'aide de remédiations interclasses et de méthodologie de travail par les pairs ;
- Préparation aux examens de seconde session : cours de soutien pendant le mois d'août afin de préparer l'élève à ses examens d'été ;
- Parrainage des nouveaux élèves par les étudiants de l'Institut ;
- Ateliers pour parents (accompagnement de l'enfant) : ateliers pour les parents sur les stratégies d'étude et d'aide aux devoirs afin que le soutien se fasse plus efficacement à la maison.

Conscient qu'à l'adolescence, la vie en communauté et personnelle influe sur le quotidien de nos élèves, l'école propose également les services d'une médiatrice scolaire, d'un coordinateur DIAS (Dispositif interne d'accrochage scolaire), d'un CPMS (Centre psycho-medico-sociaux) et d'une Assistante sociale qui seront à l'écoute et pourront soutenir toute personne en souffrance en cas de tension scolaire, de mal-être psychologique ou physique, de harcèlement, de décrochage scolaire ou de conflits.

4. Pratiquer la citoyenneté

En accord avec le Décret « Missions », l'école a pour principale mission de « préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ». Pour ce faire, l'école met en place un système participatif où tous les acteurs de l'école (élèves, enseignants, éducateurs...) construisent ensemble un projet citoyen.

Pour comprendre l'importance des règles au sein d'une école, la difficulté à les faire respecter et la complexité de l'organisation d'un projet citoyen, il est nécessaire qu'elles émanent principalement des élèves eux-mêmes. De cette manière, les élèves se sentent citoyens actifs, visualisent le fonctionnement de leur école et, par extension, d'une société démocratique.

Concrètement, l'école met en place avec la participation des élèves :

- L'élection de délégués de classe par et pour les élèves ;
- L'élaboration des règles fondamentales, pour la vie de l'école par les élèves, qui ne remplacent pas le règlement d'ordre intérieur (R.O.I. COCOF), mais qui permet de mettre l'accent sur ce qui est essentiel pour vivre ensemble en se respectant ;
- La recherche de solutions par les élèves face à l'incivilité au sein de l'établissement ;

- L'organisation de réunion d'élèves délégués et d'adultes lors du conseil de participation pour mener à bien des projets d'école ;
- Projet démocratie : projet de sensibilisation aux différentes valeurs qui sous-tendent une démocratie. Ce projet se déploie pour chaque année selon un axe différent : diversité culturelle, devoirs de mémoire, rôle des institutions, préparation aux élections communales, régionales, fédérales ou européennes...

Les buts de ces démarches sont : changer le rapport à l'autorité ; tendre vers une pédagogie participative ; permettre aux élèves de s'approprier leur cadre de travail ; travailler sur le rejet des violences verbales, physiques et les harcèlements ; poser le cadre des droits et des devoirs ; construire un langage commun et permettre au jeune d'être acteur dans les décisions.

Il est essentiel que tous les acteurs de l'école soient au cœur de l'apprentissage de la citoyenneté qui se pratique et se renouvelle en permanence, car « La démocratie doit renaître à chaque génération, et l'éducation en est la sage-femme », John Dewey.

5. Apprendre par la solidarité

La solidarité est « un devoir moral, résultant de la prise de conscience de l'interdépendance sociale étroite existante entre les hommes ou des groupes humains, et qui incite les hommes à s'unir, à se porter entraide et assistance réciproque et à coopérer entre eux, en tant que membres d'un même corps social ». En partant de ce postulat, l'école travaille sur l'éducation par la solidarité pour faire émerger une conscience sociale au sein de ses élèves.

Il est important de faire naître un esprit de coopération (et pas seulement de compétition) afin d'animer la vie de l'école en s'appuyant sur les valeurs de la solidarité, du respect, de l'entraide et de la tolérance qui permettent de nourrir un cadre favorable à l'ensemble des acteurs de l'école.

Pour ce faire, notre équipe éducative travaille sur des réalisations collectives à partir de questionnements de société et de projets qui favorisent l'interaction des élèves par l'échange et la confrontation d'idées, la coopération, l'esprit critique et la solidarité dans la classe.

Concrètement :

- Développer des projets sur une thématique commune (intersection, interdisciplinarité, transdisciplinarité...) ;
- Animer des productions communes (charte de l'école, créations artistiques en chocolat, fresque collective de salles de repos pour les élèves par des élèves volontaires...) ;
- Organiser des ateliers découvertes et créatifs intersections (ateliers pâtisserie-chocolaterie, ateliers art du service en salle, ateliers animations, ateliers tourisme, ateliers soins...) ;
- Participer à des projets de citoyenneté (élèves ambassadeurs lors de voyage découverte d'un pays, de sa culture et de ses habitants, aide à des communautés en difficulté, apprentissage du développement durable...).

De cette manière, nous souhaitons que les élèves prennent conscience du rôle que chacun peut jouer dans la société, qu'ils se sentent plus concernés par ce qui les entoure, qu'ils deviennent coresponsables et qu'ils apprennent à vivre et composer tous ensemble.

Parallèlement, nous souhaitons informer les élèves, qu'outre le soutien que l'école peut leur apporter, ils ont des ressources individuelles et collectives (camarades, corps enseignant, base de données en ligne, ressources papier...) qui sont à leurs portées. Nous cherchons également à leur apprendre à demander de l'aide et à utiliser les ressources extérieures.

Pour que cela soit efficace, il est essentiel de leur donner les clés de compréhension de ces ressources pour reconnaître les pièges et les éléments fiables (internet, journaux, publicités...).

6. Développement durable

Notre école s'inscrit dans un ensemble de projets de développement durable qui permet d'inculquer une culture de la durabilité chez nos étudiants. Comme il n'existe pas qu'un seul chemin ou un seul thème, l'Institut développe plusieurs projets en parallèle ainsi que des collaborations avec des écoles et organismes pour enseigner cet esprit durable.

- À titre exemplatif, voici des thèmes et actions envisagés ou déjà entrepris au sein de l'école :
Mobilité environnementale : installation d'abris à vélo pour inciter les élèves et le personnel à venir à l'école à vélo ;
- Sensibilisation au tourisme durable ;
- Attention accordée, lors des voyages scolaires, à l'empreinte écologique du voyage ;
- Tri des déchets ;
- Réduction de la consommation de ressources (éclairage, chauffage, eau) ;
- Encourager, notamment via le secteur Vente du CEFA, les filières du « seconde main » ;
- Alimentation durable et solidaire :
 - Privilégier les produits locaux et de saison ;
 - Intégrer des produits issus de la pêche durable ;
 - Intégrer des produits issus du commerce équitable ;
 - Utilisation de céréales anciennes et paysannes (pain au levain...) ;
 - Achats des légumes en circuit court (collaboration avec l'école Redouté-Peiffer et leur potager) ;
 - Réduction du gaspillage alimentaire et des déchets ; ...

L'éducation au développement durable ne concerne pas seulement l'environnement et la gestion des ressources naturelles, mais aussi les aspects de participation et d'équité. Il s'agit de perspectives essentielles pour préparer les élèves à s'engager dans le développement durable.

7. Développer l'ouverture aux autres, à la culture et aux métiers

La diversité des cultures

Des élèves aux membres du personnel, l'école est empreinte d'une richesse multiculturelle qui fait écho aux habitants de Bruxelles-Capitale et à l'Europe. Nous souhaitons exploiter cette diversité culturelle dans l'éducation pour permettre à nos élèves de comprendre et apprécier leur culture et de respecter celles des autres. L'augmentation de la population et du métissage culturel du point de vue mondial fait « du respect de la diversité, pas seulement un choix éthique, mais un impératif pratique ».

Les cours sont agrémentés de sorties culturelles, d'échanges scolaires, d'échanges linguistiques, de voyages scolaires...qui nourrissent l'ouverture d'esprit des élèves sur le monde qui les entoure, au travers de questions de société, de la culture, de la philosophie et de thème d'actualité, à un niveau national qu'international.

Nous cherchons à aider les étudiants à :

- Connaître leur culture ;
- Comprendre celle des autres ;
- Transmettre un esprit de tolérance et de coexistence culturelle.

La coopération internationale

L'école s'emploie chaque année à développer des activités de coopérations internationales dans l'optique d'un « renforcement de la qualité de l'enseignement et de la dimension européenne et internationale de celui-ci afin de permettre à chacun d'élargir ses connaissances vers de nouvelles perspectives internationales ».

- ERASMUS+ (5);
- Apicius (6) ;
- Canada ;
- Échanges de professeurs avec d'autre pays ; ...

La diversité des métiers

Comme expliqué plus haut, l'Institut Emile Gryzon et le CEFA ont la chance de proposer un large éventail de métiers dans des secteurs aussi variés que : l'alimentaire, le social, l'animation, le tourisme, l'accueil événementiel, les soins, l'aide à la personne, la sécurité ou encore la vente. L'ensemble de ces sections fait écho à une demande du monde du travail en personnes qualifiées.

Sous les différentes pratiques et techniques de ces professions se cache un maître mot commun à tous : l'humain ! Qu'il s'agisse de soutenir, de stimuler, de conseiller, de servir ou de nourrir ses congénères, le plaisir de faire plaisir est également un facteur clé.

L'innovation technologique

L'Institut Emile Gryzon et CEFA du CERIA a la chance d'accueillir au sein de ses murs le Centre de Technologies Avancées (CTA) en Boulangerie – Chocolaterie – Pâtisserie – Glacerie – Hôtellerie – Restauration de salle. Cette Infrastructure, reconnue par le Gouvernement de la Communauté française, met des équipements pédagogiques de pointe à disposition de ses apprenants et enseignants.

8. Développer l'autonomie

L'autonomie est un critère essentiel dans le parcours des étudiants de l'Institut. Il s'agit d'un travail de longue haleine que nous pratiquons avec chacun durant toute sa scolarité.

Devenir un apprenant c'est avoir les clés nécessaires pour devenir adulte. C'est pourquoi nous leur apprenons à assumer leurs responsabilités (recherche d'un stage, remise à temps des documents, comportement avec leur employeur, comportement avec leurs camarades, remise des travaux, respect des horaires, respect de soi...) afin d'être capables de donner le meilleur d'eux-mêmes et d'être des citoyens responsables. Au CEFA, nous favorisons également l'autogestion et la cogestion de leur travail, de leur temps, de leurs outils ainsi que l'autoévaluation.

(5) Erasmus+ : programme européen pour l'éducation, la formation à la jeunesse et le sport (<https://info.erasmusplus.fr/>).

(6) Apicius : échanges internationaux d'élèves et apprentis cuisiniers français, belges et italiens financé par le Lions Club.

Au terme de leur parcours scolaire, les élèves seront capables d'identifier leurs besoins et connaître leurs moyens personnels et professionnels.

9. Conceptions

Expérimentation

L'enseignant implique ses élèves et leur donne envie d'apprendre. Rien de tel que l'expérimentation. Dans la diversité de nos matières et sections, notre équipe éducative s'emploie à stimuler la curiosité des élèves.

Situations d'apprentissage

De manière générale, la situation d'apprentissage peut être définie comme « un ensemble constitué d'une ou plusieurs tâches à réaliser par l'élève (ou un groupe d'élèves) en vue d'atteindre le but fixé. Elle lui permet de développer et d'exercer une ou plusieurs compétences disciplinaires et transversales. »

L'enseignant travaille à la composition de cette mise en situation qui se voudra stimulante et problématique. L'objectif est de pousser l'élève à nourrir sa curiosité, à mobiliser ses connaissances, à travailler en équipe, à provoquer un questionnement ou encore une rupture de ses représentations. L'élève aura les références et les indications méthodologiques nécessaires au bon déroulement de cette situation d'apprentissage (débat, situation problème, projet, étude d'un cas, stages...) ainsi que le soutien de son enseignant.

L'erreur est un langage

Dans l'ensemble des cours, l'erreur est perçue comme un langage d'apprentissage. Elle offre à l'enseignant de saisir le terrain intellectuel de l'élève, un outil pédagogique, avec lequel il devient possible d'apprendre en comprenant la spirale du paysage mental et de la compréhension de l'élève.

Il s'agit de libérer les élèves de la peur de se tromper. Stigmatiser l'erreur provoque chez les étudiants un effet de honte, de culpabilité ou de colère qui procure un terrain favorable au décrochage scolaire et inhibe la liberté d'explorer. Omniprésente et révélatrice, il est important de prendre en compte l'erreur comme un critère d'apprentissage et un droit.

Par la pédagogie du troc, une réflexion sur l'erreur est établie en collaboration avec l'élève pour parvenir à une meilleure compréhension de son raisonnement, de la logique de travail et de la notion étudiée. Ce travail en amont permet à l'élève de découvrir son propre fonctionnement intellectuel et gagner en autonomie. Quant au professeur, il s'agit d'une piste d'apprentissage et de régulation pédagogique qui permettra d'identifier leurs besoins et de diversifier les approches pédagogiques.

Pratiques restauratives

Dans la mesure du possible, l'Institut fait le choix de pratiquer la culture restaurative qui s'emploie à « apporter des améliorations constructives au sein de la communauté scolaire, pour prévenir l'aggravation de certaines situations et créer une atmosphère propice à travailler et vivre ensemble ». De cette manière, nous pouvons travailler avec tous les acteurs de l'école (élèves, enseignants, éducateurs, équipe de la direction...) à l'enrayage des problèmes avant qu'ils ne soient pleinement existants ou graves.

Lorsque la situation (violence morale ou physique, intégration...) nécessite une intervention, la justice réparatrice est favorisée dans la mesure du possible. L'objectif est alors d'accompagner la restauration la plus complète possible de tous ceux qui ont été touchés par cet acte.

En mettant la personne au cœur de la démarche, elle développe des capacités relationnelles en travaillant positivement sur sa place au sein d'un groupe (sentiment d'appartenance à un groupe).

10. La maîtrise des compétences

Identifier

Une compétence est définie comme « une aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches ».

Décret « Missions », art 5.

Pour donner suite à cette définition, il a été décidé que « l'évaluation des compétences propose aux élèves des tâches dont l'accomplissement impose qu'ils soient capables d'organiser les acquis (savoirs, savoir-faire et attitudes) des apprentissages ». Ces compétences à acquérir dans les différentes matières sont présentées et expliquées en début d'année et/ou à chaque début de chapitre par les enseignants aux élèves pour qu'ils saisissent l'intérêt du travail qu'ils effectueront.

Le niveau des compétences acquises est mesuré par un ensemble de critères pondérés cependant à terme, nous souhaitons tendre vers une évaluation qui reviendrait d'une discussion entre le professeur et l'autoévaluation de l'étudiant.

Exercer

Le 1er degré de l'enseignement secondaire est la troisième et dernière phase d'un « continuum pédagogique » qui se divise en trois étapes recouvrant l'entrée dans l'enseignement maternel, primaire et secondaire. Les compétences qu'il doit assurer aux élèves sont définies par les socles de compétences où les disciplines sont représentées par des professeurs différents.

Au 2e et 3e degré dans les Humanités professionnelles et techniques, les outils d'évaluation de chaque option constituent de grands ensembles à partir des compétences répertoriées par les profils de formation : les ensembles articulés de compétences (E.A.C.) qui correspondent chacun à une famille de situations professionnellement significatives. Il en sera de même pour le CEFA à cela près que nous ne parlons pas de 2e et 3e degré, mais d'Article 45 (2 années de cours) et de l'Article 49 pour le 3e degré.

La Certification par Unités (CPU)

Depuis l'année scolaire 2018-2019, l'école intègre, à partir de la 4e professionnelle restauration, la Certification par Unités : un dispositif organisant la certification des savoirs, des aptitudes et compétences professionnels en unités d'acquis d'apprentissage (UAA) qui s'inscrit dans une volonté d'unification de la formation de l'enseignement secondaire technique et professionnelle sous le terme commun de Qualifiant.

Ce nouveau dispositif a pour objectif de mieux définir les objectifs d'apprentissages (savoirs, aptitudes, compétences...) avec des délais plus courts et mieux adaptés aux exigences du milieu professionnel visé. Limitant le redoublement, chaque unité peut être acquise indépendamment des autres et la réussite sera validée lorsque l'ensemble des unités sera acquis.

Évaluation habilitante : formative et certificative

L'école pratique plusieurs formes d'évaluation :

L'évaluation formative se déroule tout le long de l'année à travers un ensemble de tâches d'apprentissages. Elle offre une vision globale de l'évolution de l'étudiant dans les différentes matières et disciplines. Elle permet, pour l'élève et son professeur, de constater la maîtrise des ressources (savoir, savoir-faire et attitudes), la régularité de l'étude, la réalisation des tâches, les difficultés auxquelles il fait face et la maîtrise des compétences.

L'évaluation à valeur certificative se déroule en cours d'année. Elle permet de mesurer le niveau de maîtrise des compétences qu'a atteint l'élève à travers ses examens, ses productions ou ses prestations.

Si l'enseignant observe à l'occasion d'une évaluation certificative que le niveau de maîtrise des élèves de sa classe est non acquis, mais en cours d'acquisition, il peut déclasser l'évaluation certificative en évaluation formative. Ceci afin de permettre aux élèves d'être victorieux lors d'épreuves exigeantes que sont les évaluations certificatives. Passées dans l'excellence, elles sont habilitantes.

À ces évaluations s'associent les stages d'immersion professionnelle (IEG) ou d'insertion professionnelle (CEFA) que les élèves effectuent durant toute l'année scolaire (y compris durant certaines vacances scolaires). À l'IEG, les stages du second degré permettent aux élèves de choisir une orientation dans un secteur professionnel et d'acquérir les bases du métier. Quant au 3e degré, ces stages d'immersion en entreprise offrent l'opportunité de développer leur créativité (innovations, jugement critique sur leur travail, croisement des disciplines...) en affinant ou en testant leur réalisation et performance (sociale, culinaire, animation, soins, accueil, vente...).

L'expérience professionnelle est mise en avant pour que les élèves se rendent compte de la réalité du métier, l'importance de leur formation scolaire et les possibilités d'emploi qu'offre leur section d'étude afin d'offrir une chance à chacun de s'épanouir professionnellement et personnellement. Dans cette optique, une équipe de jury professionnel hautement qualifié nous accompagne tout au long de l'année afin d'apporter leur expertise du métier et un regard extérieur sur le travail des élèves.

Parce que nous avons conscience qu'il est parfois difficile de saisir le fonctionnement d'un métier, aussi jeune, nos professeurs leur enseignent le métier, mais également les codes du travail (vestimentaire, discipline, comportement, hygiène...) et les soutiennent dans leur choix de carrière.

L'école pratique également d'autres types d'évaluation : l'autoévaluation, l'évaluation par les pairs, l'évaluation collective, l'évaluation publique (portfolios, dissertations, participation) et l'évaluation positive.

Les critères d'évaluations sont présentés aux élèves et parents en amont de l'épreuve et les résultats seront commentés et motivés en tenant compte des critères annoncés. Après délibération, l'équipe éducative et la direction certifieront publiquement si l'élève a maîtrisé ou non les compétences nécessaires à son passage dans l'année supérieure.

Lors de ces évaluations, l'erreur est un langage pédagogique, source de progrès pour tendre vers un mieux et développer son autonomie.

Qu'ils s'agissent des évaluations certificatives ou non certificatives, des grilles d'évaluation reprenant les compétences exercées lors des interrogations et E.A.C. sont employées pour l'ensemble des

sections et années d'étude. Les résultats des évaluations certificatives sont communiqués dans le bulletin de l'élève.

Ces approches se veulent appropriées pour le développement et l'amélioration des personnes concernées (apprenants, enseignants et jury professionnel), des programmes et de l'école. De cette manière, les étudiants prennent en charge leur avenir et leur formation à l'aide des ressources fournies par l'école. En concordance avec notre politique de travail - collaboration entre enseignements théorique, pratique et les stages -, cette évaluation habilitante nécessite une approche participative et collaborative des élèves, du corps enseignant et de leur maître de stages.

Ce type d'évaluation génère et stimule une « sincère tentative de compréhension d'un événement dans son contexte selon plusieurs points de vue ». Elle pousse également les élèves à travailler des compétences professionnelles essentielles à l'exercice de leur option telles que l'autodétermination (capacité à tracer leur propre voie dans la vie) et l'autorégulation (capacité à définir et à exprimer leur besoin, leur but...).

Transdisciplinarité : Sport et Culture artistique

Pour suivre une logique d'évolution éducative et d'ouverture d'esprit des élèves, nous souhaitons organiser une/des journées/semaines ateliers sportifs et culturels. En gardant une organisation transdisciplinaire, les sections seront mélangées lors de ces journées découvertes. Une série d'ateliers sera proposée aux élèves qui s'y inscriront de manière volontaire – selon les places disponibles – pour la demi-journée. Après une pause-déjeuner, les élèves changeront d'atelier et reformeront de nouveaux groupes.

L'école souhaite cultiver la curiosité de ses élèves, susciter des passions, développer des talents et enfin créer l'ouverture d'esprit des étudiants dans des domaines qu'ils ne pratiquent pas dans leur cours quotidien voir dans leur vie quotidienne. Dans cette optique, nous aimerions faire naître un projet découvert transdisciplinaire avec des ateliers sportifs et culturels.

Éducation physique et des Sports

La pratique hebdomadaire de l'éducation physique et sportive par les élèves est importante. Cette discipline dépasse le simple cadre de « bouger ». Les objectifs de ce cours offrent l'opportunité d'éduquer les élèves sur le respect d'eux-mêmes et des autres et ont une véritable valeur sociétale.

Le sport à l'école contribue à promouvoir l'éducation à la santé (bien manger, s'approprier son corps, réduire les risques d'obésité et de troubles alimentaires, hygiène de vie), le respect, la solidarité, l'interaction avec les autres, la stratégie de jeux et le fair-play. Par une série d'exercices gymnastiques et de pratiques sportives, l'élève aura l'occasion de s'épanouir et de se dépenser dans le cadre des cours. Il permet de développer sa confiance en soi, l'esprit de compétition et d'équipe.

Il est important de spécifier que les étudiants inscrits en 7e année « métiers de la prévention et de la sécurité » suivent un cours d'éducation sportif renforcé ainsi qu'un « cours d'esquive » spécifique à leur secteur. Ce cours s'adapte aux impératifs de leur future profession et leur permet d'être aptes à passer, s'ils le souhaitent, le concours d'entrée de la Police.

Culture artistique

L'art et la culture ne sont pas les domaines d'étude de nos élèves, la culture artistique n'en reste pas moins un domaine éducatif important dans l'épanouissement intellectuel de l'être humain. Notre

objectif est de rehausser le niveau du cursus scolaire et d'amener l'élève à établir un rapport avec lui-même, les autres et le monde.

Les élèves découvriront de nouvelles dimensions culturelles, lors d'une journée spéciale dédiée à l'art et la culture. Ils s'inscriront à l'un des ateliers créatifs proposés et découvriront des domaines aussi variés que la photographie, la poterie, la musique, le Streets art, les danses (de salon, africaine, orientale, classique...), la robotique, la peinture, le dessin, l'art d'expression...

[Frais de scolarité](#)

L'accès à l'enseignement obligatoire est gratuit. Les frais demandés chaque année servent à couvrir les frais de photocopies des cours et des t-shirts sportifs de l'école entre autres. Cependant, veuillez noter que la tenue et le matériel de pratique sont à charge des parents.

[Formation continue du personnel éducatif](#)

Des sessions de formation sont organisées et proposées aux enseignants dans un souci de perfectionnement constant de notre équipe éducative et pédagogique. Les professeurs peuvent également proposer de suivre des formations pertinentes à leur fonction.